



Chers Amis,

Grâce à une gestion rigoureuse, à la dotation de la Communauté d'Agglomération et malgré une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'état, nous avons pu réaliser un excédent sur le budget de fonctionnement de près de 268.000 Euros que nous avons affecté à 80% au budget d'investissement permettant ainsi une réserve au niveau du budget de fonctionnement d'un peu plus de 60 K€.

Pour le budget de fonctionnement de 2018, il a été voté en baisse de 4,3 % par rapport à celui de 2017 pour un montant de 1.275.289,75 Euros. Notons que cela tient compte d'une nouvelle baisse de la DGF en provenance de l'État d'un peu plus de 16% et d'une baisse sensible de notre participation au fonctionnement du syndicat intercommunal France et Multien de 27%.

Le budget d'investissement se monte quant à lui à la somme de 916.493, 23 Euros ce qui permet l'inscription des études pour la réfection de l'avenue du Château dans le cadre d'un contrat rural ainsi que la réalisation de la première phase des travaux de réfection de notre église, les fins de la mise aux normes de notre éclairage public et de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Divers petits investissements ont été programmés ou sont encore à l'étude. La réalisation d'un espace de fitness extérieur et la pose de quelques bancs pourraient intervenir dans le cours de l'été prochain.

Ainsi au niveau de la fiscalité des ménages, les taux communaux ne changeront pas pour la quatrième année consécutive : taxe d'habitation à 20,72%, taxe foncier bâti à 16,85% et la taxe foncier sur le non-bâti à 49,29%.

Signalons que comme Roissy-en-France et Le Mesnil-Amelot, nous venons d'instituer une taxe de séjour qui viendra alimenter les recettes de la commune, recettes qui seront tournées essentiellement vers la protection de l'environnement et les investissements dans les domaines patrimoniaux et sportifs.

C'est une année charnière qui va nous faire connaître d'autres aspects fiscaux avec l'abandon de la taxe d'habitation (sans doute pas pour Gressy classée comme commune particulièrement aisée) et le prélèvement à la source.

Nous espérons que le beau temps va enfin s'installer et permettra ainsi une large participation de tous aux divers moments de fête qui rythment nos mois de mai et de juin avant les grandes vacances d'été.

Durant ces périodes les soirées barbecue sont extrêmement agréables mais n'oubliez pas votre voisinage. N'oubliez pas non plus à tondre vos pelouses si possible en semaine et en tous cas jamais les dimanches et jours fériés.

Croyez toutes et tous en notre dévouement.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

## Dates important

Vendredi 25 mai	Fête des Voisins
Samedi 26 mai	Fête du G.A.G.
Dimanche 27 mai	Fête des Mères
Samedi 16 juin	Soirée Sacha Guitry avec le G.A.G. à la Salle des Fêtes
Dimanche 17 juin	Fête des Pères
Samedi 23 juin	Fête scolaire et du village

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

- Vote du compte administratif 2017
- Vote du compte de gestion 2017
- Affectation des résultats de 2017
- Budget primitif 2018
- Vote des taux d'imposition
- Vote des taxes pour les extérieurs fréquentant le réseau associatif de Gressy
- Subvention des voyages scolaires (hors périmètre du RPI) d'un montant de 60 Euros par adolescent
- Participation au repas campagnard de la fête du village
- Instauration d'une taxe de séjour
- Vote d'une subvention au club municipal de tennis de Charney qui accueille les jeunes du CMT sur courts couverts

*Les procès-verbaux des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site [www.gressy.fr](http://www.gressy.fr)*

## Retour sur la cérémonie du 8 mai 2018

Le cortège derrière les drapeaux des anciens combattants de la commune amie de Messy s'est rendu comme prévu à notre monument aux morts.

Après les évocations de Jean MOULIN et du Général de GAULLE préparées et lues par le Conseil Municipal des Enfants, le discours du Maire, l'appel aux morts conclu par un moment de recueillement, les participants à cette cérémonie 2018 sous un beau soleil se sont retrouvés à l'école André Turcat. Après la remise des médailles du travail et des diplômes et récompenses pour leur participation aux concours des maisons fleuries primées en 2017, les nouveaux arrivants sur notre commune ont été accueillis selon la tradition établie depuis de nombreuses années.

Puis chacun a pu lever son verre à l'amitié et à la convivialité.

Encore un grand merci à toutes et tous pour leur participation et aide à la réussite de ce moment citoyen.



## Concours 2018 des Maisons Fleuries

Pour encourager les habitants de la commune à participer au fleurissement de notre village, la municipalité organise cette année encore le concours des maisons fleuries.

Pour y participer il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse [commune.gressy@orange.fr](mailto:commune.gressy@orange.fr) ou de téléphoner au 01.60.26.11.15 afin d'exprimer votre volonté. avant le 20 juin.

Le concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires, locataires ou entreprises. Il a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins d'agrément, façades, balcons, terrasses, les résidences collectives et les commerces.

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environ-



nement, du cadre de vie et de l'accueil. Dans le courant de l'été, la commission fleurissement fera le tour des réalisations des participants, depuis la voie publique, afin d'établir le classement qui sera confirmé ou non par la visite du jury départemental.

Merci d'avance pour votre implication à embellir notre village !

## SCOT Roissy Pays de France

### Réunions publiques : venez donner votre avis

Alors que notre village est en cours de révision de son Plan Local d'Urbanisme, la Communauté d'Agglomération réalise son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui devra s'imposer aux communes du territoire aux environs de 2020.

Dans ce cadre, Roissy Pays de France organise ses premières réunions publiques d'information et de concertation :

- ☐ **Mardi 22 mai** à 19h30 au Centre culturel Jacques Prévert (Place Pietrasanta 77270 Villeparisis)
- ☐ **Mardi 29 mai** à 19h30 à la Salle Louis Lumière (Place des Prieurs 77230 Dammartinen-Goële)
- ☐ **Judi 31 mai** à 19h30 à l'Hôtel de ville (15/17 rue Robert Schuman 95400 Arnouville)
- ☐ **Judi 14 juin** à 19h30 au Cinéma de l'Ysieux (Place de la Liberté 95470 Fosses).

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, etc. Ces premières réunions permettront de prendre connaissance de la démarche SCOT, des grandes lignes du diagnostic stratégique et des enjeux identifiés.

D'autres réunions interviendront tout au long du processus. Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés. Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.roissypaysdefrance.fr](http://www.roissypaysdefrance.fr)

## Vendredi 25 mai : FETE DES VOISINS !

Inventée en France en 1999 dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris par Atanase Périfan, la Fête des Voisins s'étend aujourd'hui à 36 pays comme le Japon, le Canada, la Tunisie ou le Togo. En France, pas moins de 10 000 événements seront organisés dans les rues, les cours d'immeubles, les villages et les jardins pour partager un moment convivial et festif entre voisins.

La commune de Gressy sera associée comme les années passées à ce moment convivial, solidaire et fraternel.



Comme les autres années aussi, la municipalité mettra à disposition barnums et tables que vous pourrez réserver en fonction du nombre de convives auprès des responsables des pôles suivants :

Vieux Moulin	Madame Françoise ALOI
Château-Mairie	Madame Christelle SAFFRE
Sylphides	Madame Nicole GAROT
Flore	Madame Isabelle BONINI
Cybèle	Monsieur Gilles TROUSSARD
Vesta	Madame Corinne KOTSIS
Orphée-Orion	Monsieur Joseph PLUCHINO

La Mairie prendra contact avec les responsables de pôle pour connaître le nombre de personnes prévues dans chaque pôle afin de leur déposer comme chaque année le vin, les tables si besoin et éventuellement 1 ou 2 barnums.

## Samedi 26 mai : FETE DU GAG !

### A partir de 10 h

Autour de l'étang et ancienne école

Les foulées de Gressy : courses autour de l'étang selon les âges puis

12h.00 BBQ

13h30 Démonstration des activités et portes ouvertes (tout le monde peut venir essayer les activités)

17h Représentation de théâtre par les enfants( salle des fêtes)

Un flyer sera distribué par l'association en temps utile afin de vous donner un planning plus précis de cette journée.

## Pizzas place de l'école tous les vendredis !



Fabriquées avec une « pâte maison », retrouvez les délicieuses pizzas Reno, Ventura, Bourvil, Jugnot, etc... toutes ou presque au nom d'un de nos célèbres comédiens. Les vendredis à partir de 18 heures sur le parking de l'école. Pour ma part, je n'ai pas résisté long-

temps à la Forestie.... Vous pouvez aussi les commander au 06.98.25.06.30. N'oubliez pas STAR PIZZA !!!